

L'ananas dans l'économie coloniale en Côte d'Ivoire (1935-1960)

KOMENAN Houphouët Jean Félix
Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
E-mail : jf1er2010@hotmail.fr

Résumé : La colonisation française en Côte d'Ivoire avait plusieurs finalités dont l'exploitation du territoire. Cette exploitation a revêtu des formes de colonisation agricole. En effet, de nouvelles spéculations agricoles sont introduites en vue d'en tirer profit. Au nombre de celles-ci, l'ananas dont la culture s'inscrivait dans cette logique d'exploitation. Introduit pour diversifier les ressources de la colonie, l'ananas bénéficie à partir de 1935 d'un soutien officiel du pouvoir colonial. A partir de 1950, la diffusion de sa culture devient plus importante dans la colonie. Les conséquences sont bénéfiques à la fois pour l'autorité coloniale et les populations indigènes. L'objectif qui est de montrer la place de cette culture dans l'économie coloniale est ainsi mis en exergue. Cela grâce au recoupement des informations sur la question à travers nos sources. En définitive, l'ananas a contribué au développement de la colonie de Côte d'Ivoire.

Mots-clés : Politique agricole ; Ananas ; Production ; Superficie ; Crédit agricole.

Abstract: The french colonization in Ivory Coast had many objectives such as the exploitation. This exploitation contained the agricultural colonization. So some news products were introduced in the colony in order to benefit of them. The pineapple was one of these news products. In 1935, the pineapple had the financial backing of the colonial government. Since 1950, the distribution of pineapple became important into the colony. The repercussions were goods for the colonial government and for the populations. Our objective is to show the the place of pineapple into the colonial economy. This objectif is so reached. Our informations were carried out a crosscheck. In some, the pineapple contribuéd at the developpment of the ivorian colony

Keywords: Agricultural politic; Pineapple; Production; Acreage; Agricultural credit.

Introduction

La colonie française en Côte d'Ivoire s'étend entre 1893 et 1960. Durant donc plus d'un demi-siècle le territoire ivoirien fut sous

domination et gouvernance étrangère. Dans le cadre de cette colonisation, plusieurs objectifs étaient visés par le colon. Au nombre de ceux-ci, la mise en valeur et l'exploitation de la colonie, comme l'écrit J-N Loucou (2012, p.71) :

Les moyens économiques devaient contraindre les populations ivoiriennes à participer à la mise en valeur coloniale, c'est-à-dire à l'exploitation des ressources de leur pays. A cet effet furent édictées des mesures fiscales : impôt de capitation, patentes et licences, des mesures pénales : amendes de guerre, travail forcé et cultures obligatoires pour développer les cultures commerciales destinées à l'exportation.

Dans le cadre de cette exploitation, la culture de l'ananas a attiré notre attention. De son nom scientifique *Rheum*, l'ananas est selon le Petit Larousse (2008, p. 16) « une plante herbacée, pluriannuelle, basse cultivée dans les régions tropicales pour son gros fruit à pulpe sucrée et savoureuse. » En Côte d'Ivoire, elle est cultivée dans la zone forestière et servait de limite dans les plantations de café et cacao. Elle servait aussi à la consommation locale et de produit commercial. L'intérêt de notre étude est que les produits phares de l'époque coloniale que sont le café, le cacao et ressources sylvicoles sont plus ou moins bien connus et traités. L'ananas quoiqu'il puisse paraître marginal à côté de ces produits n'a cependant pas été complètement délaissé. Ainsi, il faut noter que la culture de l'ananas n'a jamais été délaissée malgré l'engouement pour la culture du café et du cacao. Et l'intérêt de cette étude est donc de mettre en exergue la culture de ce produit durant la période coloniale précisément entre 1935 et 1960.

A partir de 1935, avec la création du comité français de l'ananas à l'initiative de Gaston Monnerville¹, cette culture va aussi bénéficier du soutien du pouvoir colonial. De cette date jusqu'à la fin de la colonisation en 1960, cette culture a participé au dynamisme de l'économie coloniale. L'objectif est donc de retracer la contribution de cette culture dans l'économie ivoirienne à cette époque, avec comme préoccupation fondamentale : quel rôle a joué l'ananas dans l'économie de la Côte d'Ivoire coloniale ?

La collecte des informations à partir de nos sources regroupées dans des ouvrages généraux et des sources imprimées, nous a conduit à établir un tableau, à procéder à un recoupement et une critique desdits documents pour en sortir la vérité historique. Fort de cela,

¹ Gaston Monnerville fut député de la Guyane, puis sous-secrétaire d'Etat aux colonies de 1937 à 1938.

notre argumentaire tient en trois axes à savoir les facteurs qui ont impulsé la culture de l'ananas dans ses débuts, la diffusion de cette culture et les retombées positives de sa culture sur l'économie de la colonie de façon générale.

1. Les débuts de la culture de l'ananas dans la colonie de Côte d'Ivoire (1935-1950)

L'ananas a une présence ancienne en Côte d'Ivoire comme dans la plupart des colonies françaises. Il est parvenu dans la colonie dès le XVI^e siècle selon R. Tourte (2011, p.207). Son introduction s'est poursuivie au fil des siècles. Mais ce n'est qu'à partir de 1935 avec la création du comité français de l'ananas, que cette culture connaît ses réels débuts sous les actions du colon.

1.1. Les facteurs naturels et humains

Le développement agricole ivoirien, basé sur les cultures d'exportation a été fortement influencé par le libre accès à la terre avec sa couverture forestière et son littoral, voulu et encouragé par les autorités coloniales. Cela a accéléré des mouvements migratoires des zones de savane ivoirienne et des colonies voisines (Soudan français, Haute-Volta) vers les zones forestières en vue de l'acquisition de terres cultivables.

La Côte d'Ivoire forestière, comme son nom l'indique, est une région de grande forêt primaire qui constitue toute la zone sud du pays. Elle se caractérise par l'abondance des précipitations, car il pleut près de huit mois sur douze avec une pluviométrie de 1600 à 22 000 mm de pluies par an. Les besoins en eau de l'ananas sont ceux auxquels répondent les précipitations de cette partie de la Côte d'Ivoire.

De plus, les sols de cette partie de la Côte d'Ivoire forestière appartiennent au groupe des sols ferrallitiques fortement lessivés². Ce sont des sols profonds à bonne rétention d'eau qui conviennent aux cultures pérennes et annuelles comme le café, le cacao, l'ananas etc. Tous ces éléments physiques font de la zone forestière, une zone favorable à la culture de l'ananas.

Cependant, la zone est sujette à une forte pression démographique. Le facteur humain a donc été déterminant dans toutes les activités agricoles de la colonie de Côte d'Ivoire. La coexistence entre autochtones, allochtones, immigrés correspond à l'ordinaire, au quotidien de la vie urbaine ou rurale. En effet, pour faciliter le développement des plantations des colons, l'administration coloniale

² Les sols ferrallitiques sont de qualité chimique médiocre bien que généralement profonds.

leur concède des portions de terres supplémentaires. Ces mesures expansionnistes visaient la floraison du verger des cultures pérennes dont l'ananas. Mais, cette situation se heurte à la pénurie de main-d'œuvre généralisée à l'ensemble de la colonie ivoirienne. Elle favorise des mesures d'accompagnement au rang desquelles figurent les migrations. Eu égard à l'espace et au temps, il convient de distinguer plusieurs sortes de migrations que sont les migrations internes et les migrations externes. Ainsi l'administration coloniale française procède au démantèlement de la colonie de Haute-Volta comme réserve de main-d'œuvre³. A la reconstitution de cette colonie, le colonisateur dût créer un syndicat pour maintenir les Voltaïques dans les plantations coloniales.

Ainsi en 1950, le Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main d'œuvre (S.I.A.M.O) à partir de l'idée de Raymond Desclercs⁴. Ce processus migratoire initié et entretenu par le colonisateur se prolonge avec l'avènement du Syndicat Agricole Africain (S.A.A)⁵. Ce syndicat était pour la circulation des travailleurs sans entraves et sans tracasseries.

Ces changements institutionnels conjugués avec la sécheresse qui prévaut dans les pays frontaliers du nord de la colonie ivoirienne suffisent à justifier l'exode vers les zones forestières plus riches. Cette main-d'œuvre est constituée d'ouvriers permanents auxquels s'ajoutent des travailleurs saisonniers employés dans le secteur agricole. Les milliers de migrants agricoles ou de travail qui arrivent favorisent l'intensification des cultures pérennes dont l'ananas.

Les premières régions de plantation accueillent régulièrement la main d'œuvre saisonnière en provenance du centre de la colonie de Côte d'Ivoire, et ensuite les migrations spontanées qui ont trait au déplacement des populations issues du nord de la colonie. Ce mouvement de population tient essentiellement aux disparités dans les dotations factorielles concernant l'agriculture Il s'agit pour ces populations moins de venir faire fortune que de s'assurer des

³ Entre 1932 et 1947, la colonie de Haute-Volta est démembrée au profit des colonies voisines de Côte d'Ivoire, du Soudan français et du Niger. Pour la Côte d'Ivoire, il s'agissait de fournir de la main d'œuvre pour l'agriculture car la Haute Volta était considérée comme un réservoir de main-d'œuvre

⁴ Raymond DESCLERCS était un résident de la Chambre d'Agriculture, il estimait après la seconde guerre mondiale les bassins en main-d'œuvre de la Côte d'Ivoire à 187.000 salariés dont la moitié seulement pouvait être recrutée localement.

⁵ Le Syndicat Agricole Africain (S.A.A) est créé en 1944 par de grands planteurs dont le député Félix Houphouët-Boigny dans l'objectif de défendre les intérêts des planteurs africains.

conditions de vie plus décentes que ne leur permet pas la rigueur du climat et la relative pauvreté du sol du nord ivoirien. Tout ceci explique le rôle joué par l'Etat colonial.

1.2. La contribution de l'Etat colonial

L'essor de l'économie de plantation a aussi bénéficié de l'apport de l'Etat colonial. En effet la politique agricole, pensée et conçue depuis la métropole a élaboré et mis en place certaines structures et a adopté certaines dispositions qui ont permis de booster et influencer positivement le développement agricole dans les colonies y compris bien entendu la Côte d'Ivoire.

Il s'agit entre autres de l'instauration des cultures dites obligatoires et du financement de l'agriculture. Ceci entraine dans la politique de développement colonial. Car selon J-N. LOUCOU (2012, p.115) :

La mise en application de plans de développement se traduisait par la création du Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social des territoires d'Outre-mer (F.I. D.E.S) géré par la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer (C.C.F.O.M) et par l'élaboration de plans quadriennaux (1949-1952 et 1953-1957). L'effort d'équipement donna un coup de fouet à l'économie de traite.

C'est dans cette logique qu'à partir des années 1930, plusieurs structures de financement sont créées dans les colonies françaises d'Afrique⁶. Elles répondaient à un souci de réorganiser de façon beaucoup plus rationnelle l'économie agricole. En effet la crise économique de 1929⁷ avait entraîné un repli des puissances coloniales sur leurs domaines d'outre-mer en vue de trouver des solutions à la crise économique et ses effets néfastes sur la baisse des prix sur le marché international. A ce sujet, R-. P. ANOUMA (2018, p.250) soutient que :

La crise étant agricole en Côte d'Ivoire, elle s'y est traduite par l'effondrement des cours des matières premières agricoles, la baisse du pouvoir d'achat des populations, toutes choses qui entraînent le ralentissement des activités et affecte les budgets qui conduit à faire le choix de l'économie interne pour résister et sortir de la crise.

La création du comité français de l'ananas en 1935 pour dynamiser cette culture s'inscrit dans cette logique. Par ailleurs, des

⁶ On peut citer parmi ces organismes de financement, la Caisse Centrale de Crédit Agricole de Côte d'Ivoire (C.C.C.A.CI) et la Société Indigène de Prévoyance (S.I.P).

⁷ La crise économique de 1929 est survenue aux Etats Unis d'Amérique en 1929, elle est due à la spéculation boursière et la surproduction après la première guerre mondiale de 1914-1918. Ses conséquences vont s'étendre au monde entier et affecté toute l'économie mondiale.

prêts et des primes ont été mis en place par l'Etat colonial pour créer aussi de meilleures conditions pour l'essor de l'agriculture et particulièrement pour les cultures de rente. En cela, sous l'impulsion du gouverneur Reste⁸, les plantations de cultures industrielles se multiplient dans la zone forestière avec y compris l'ananas qui bénéficie particulièrement d'un comité pour déployer la stratégie de développement.

Concernant les prêts à l'agriculture, il en existait de trois types pour les bénéficiaires à savoir les prêts à court terme et les prêts à moyen terme. Les prêts à court terme étaient consentis par la Caisse Nationale de Crédit Agricole dont les opérations étaient faites selon R.-P. Anouma (1977, p.72) « pour sauver le planteur en lui accordant des prêts ».

Quant aux prêts à moyen terme, leurs sources de financement étaient le gouvernement général et le gouvernement local.⁹ La distribution des primes par l'administration coloniale s'inscrivait dans son engagement direct pour le secteur agricole. « L'arrêté du 22 avril 1931 portait attribution de primes aux agriculteurs qui créaient des plantations de palmiers à huile, de cocotiers, d'ananas », soutient J.L. Topka (2010, p.322). En clair, il fallait soutenir la culture des produits de rente, et l'instauration de primes aux agriculteurs était en quelque sorte la matérialisation de cette politique.

2. La diffusion de la culture de l'ananas dans la colonie (1950-1960)

A partir de 1950 et jusqu'en 1960, l'exploitation de l'ananas se reprend au-delà de la basse côte où, ce produit a initialement débuté. Cela se perçoit dans les superficies et les productions

2.1. L'évolution des superficies

La culture de l'ananas se trouve en zone forestière qui présente des conditions pédoclimatiques favorables à son développement. Les

⁸ François Reste a été gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire de 1931 à 1935 après avoir servi au Dahomey entre 1930 et 1931. Il initie la première foire d'exposition à Abidjan en 1932, avant de lancer un programme de relance économique où le démembrement de la colonie de Côte d'Ivoire est validé en 1932 pour régler le déficit de main-d'œuvre dans la colonie ivoirienne.

⁹ L'administration coloniale française était hiérarchisée et comportait trois échelons. Le gouvernement français depuis la métropole chapotait tout, ensuite le gouverneur fédéral basé dans la capitale l'Afrique Occidentale Française à Dakar et enfin le gouverneur de la colonie. Aussi la France avait-elle divisé ses colonies d'Afrique en deux grands ensembles que sont l'Afrique Occidentale Française (A.O.F) avec Dakar au Sénégal pour capitale et l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F) dont la capitale était Libreville.

régions de production sont regroupées en trois zones à savoir : la zone de Grand-Bassam, la zone de Tiassalé et la zone d'Abidjan.

Le cercle de Grand-Bassam était la région de production la plus importante. Elle s'étend à l'Est d'Abidjan entre le fleuve Comoé et la lagune Aby. Elle se situe dans le triangle Bonoua-Ono-Adiaké et regroupe plus de 80% des superficies totales d'ananas de conserves. En effet, dans la zone, la SALCI¹⁰ exploitait 320 hectares en 1950 et 500 hectares de terrain qu'elle avait loué en 1953 à l'administration coloniale d'après B. Dian (1985, p.63). En 1960, selon J. Philippe (1960, p. 8), « les superficies exploitées étaient de 120 hectares en production de fruits et de 250 hectares en jachère cultivées. »

La deuxième zone d'exploitation se localise entre la ville de Tiassalé et Divo. Celle-ci est dominée par l'ananas à la fois de conserve et de fruits frais. Elle regroupe 15% des superficies consacrées à l'ananas de conserve et 23 % de celle de l'ananas frais. Des plantations se sont développées autour de celle de SAFCO dont l'usine traitait la production de la région¹¹. Les superficies plantées couvraient 125 hectares dont 110 hectares à la SAFCO.

Enfin, la zone d'Abidjan est caractérisée par l'importance des superficies consacrées à la culture de l'ananas frais. Il s'agit de plantations d'ananas frais éparpillée dans la périphérie d'Abidjan, autour des quartiers de yopougou, d'Abobo et de la ville d'Anyama. Celles-ci représentent 20% des superficies consacrées à l'ananas frais le dernier élément de cette zone est constitué par les plantations d'ananas frais de la région d'Agboville qui représentent 11% des superficies totales, précise J. Philippe (1960, p.9).

Par ailleurs, notons qu'à l'origine la culture de l'ananas se limitait aux localités de Bonoua, Abidjan et Tiassalé. Mais jusqu'en 1960, cette culture s'est pratiquement développée dans presque toute la zone forestière du sud, de l'est et du sud-est. Cela s'explique par l'importance que l'on a accordée à cette culture d'exportation non traditionnelle puisqu'elle est mécanisée du début jusqu'à la récolte.

Ainsi la surface exploitée en Côte d'Ivoire de 1950 à 1960 a évolué et se repartie en fonction des zones de production. En 1950, les

¹⁰ La Société Alsacienne de Conserve en Côte d'Ivoire (S.A.L.C.I) a démarré ses activités en 1947 à Ono non loin de Bonoua dans le sud-est de la colonie de Côte d'Ivoire. Elle fut la première à transformer l'ananas de façon industrielle dans la colonie.

¹¹ La Société Africaine de Conserve (S.A.F.C.O) voit le jour dans les années 1950 dans la colonie ivoirienne. Elle avait des plantations industrielles et une usine de traitement de ce produit.

différentes zones de production donnaient 16935 hectares d'ananas frais et 8670 hectares d'ananas de conserve, selon le Ministère de l'Agriculture (1959 p.24). Aussi à partir de 1954, la SALCI développe-t-elle la culture chez les petits planteurs de la région de Bonoua, dans le cadre d'une agriculture contractuelle. Des acquisitions lui ont permis de contrôler 1310 hectares dont 470 seulement en production selon B. DIAN (1985, p.209). Le cercle de Bingerville comptait 300 hectares de plus et 120 hectares pour celui de Grand-Bassam dont nous pouvions distinguer les plantations industrielle mises en place par la Société Alsacienne de Conserve en Côte d'Ivoire (SALCI), celles de la Société Africaine de Conserve (SAFCO) et celles de la Société Fruit Colonial Française (COLFRA). Elles étaient faites à partir de surfaces bien définies. Ensuite nous avons la production villageoise issue des plantations villageoises. Elles sont généralement faites en association avec d'autres cultures comme le palmier à huile ou les cultures vivrières. On distinguait les plantations villageoises en trois grandes zones à savoir les zones de Bonoua, Abidjan et Tiassalé. B. DIAN (1985, p.209) précise que : « Le secteur de Bonoua avec 61.6 % de la superficie totale des plantations villageoises, venait en tête, ensuite le secteur de Tiassalé avec 150 hectares soit 33% et enfin le secteur d'Abidjan avec 24.5 hectares soit 5.4 % des superficies totales. »

Le secteur se caractérise par une grande diversité d'opérateurs. On a de petits planteurs qui exploitent l'ananas de façon informelle ou traditionnelle. Leur superficie moyenne d'exploitation varie entre 1 et 2 hectares. A l'opposé on rencontre des exploitations de type industriel appartenant à de grands groupes de distribution de fruits dans le monde tels que la SALCI, la COLFRA et la SAFCO qui pratiquaient une production intensive de fruits pour l'exploitation, avec des superficies moyennes de 500 hectares, d'après le Ministère de l'agriculture (1959, p.321). « Les plantations étaient essentiellement familiales à hauteur de 70% pour une superficie de moins de 5 hectares et seulement 30% avaient une superficie de plus de 25 hectares. » selon J.C. Suret (1961, p.212). Le tableau n° 1 suivant présente les nouvelles localités où la culture de l'ananas s'est étendue en 1959.

Tableau n° 1 : L'extension de la culture de l'ananas en 1959

Cercles ¹²	Subdivisions
-----------------------	--------------

¹² La colonie de Côte était divisée en plusieurs circonscriptions administratives dans le cadre de sa gestion administrative. Le cercle dirigé par un commandant, représentait le gouverneur de la colonie dans sa localité. Le cercle couvrait une partie de la colonie et était composé de subdivisions dirigées par un chef qui lui représentait le commandant de cercle dans sa localité.

Abidjan	Alépé, Bingerville, Jacquerville, Anyama
Grand-bassam	Grand-bassam
Agboville	Agboville, Adzopé
Dimbokro	Dimbokro, M'bahiakro
Man	Man, Danané, Duékoué, Guiglo, Toulepleu
Aboisso	Aboisso, Ayamé
Katiola	Katiola

Source : Ministère de l'Agriculture (1960, p.32, p.80)

Au regard de ce tableau, on note que l'aire de culture de l'ananas s'est étendue au-delà de la zone côtière où elle était pratiquée initialement. L'ouest (subdivision de Man) et la zone de contact entre la forêt et la savane (subdivision de Dimbokro, de Katiola) sont touchées par sa culture. Même dans les cercles où l'ananas était traditionnellement cultivé, de nouvelles localités se sont ajoutées, c'est le cas du cercle d'Abidjan où la circonscription d'Alépé, de Jacquerville, de Bingerville et d'Anyama sont touchées par la culture de l'ananas. Il en est de même d'Aboisso et d'Ayamé dans le cercle d'Aboisso. Ce progrès est à mettre au compte de l'assistance technique, de l'aide financière des planteurs européens et des paysans africains. Cette évolution et expansion des superficies de plantations et des zones de culture d'ananas ont influencé les productions de ce fruit.

2.2. L'évolution de la production

L'évolution de l'ananas dans le domaine de la production de 1950 à 1960 n'a pas été la même dans les différentes zones de production de la colonie de Côte d'Ivoire. Jusqu'en 1947, cette production était limitée essentiellement au sud-est de la colonie. En effet, après la seconde guerre mondiale, la production totale d'ananas passe de 7500 tonnes à 9800 tonnes entre 1948 et 1950 selon le Ministère de l'Agriculture (1978, p.11). Ainsi, l'évolution commence en 1950 où la production de l'ananas de conserve est lancée à l'exception du secteur préexistant de la petite production extensive qui assurait l'approvisionnement du marché local. A ce sujet, le tableau n°2 ci-dessous nous présente cette évolution.

Tableau n°2 : Evolution de la production d'ananas dans la colonie de Côte d'Ivoire de 1950 à 1960.

Années	Quantité d'ananas (en tonnes)
--------	-------------------------------

1950	9800
1951	5700
1952	6100
1953	2800
1954	4200
1955	5900
1956	8600
1957	8600
1958	9900
1959	11500
1960	12085

Source : *Ministère de l'Agriculture (1960, p.50)*

A partir de ce tableau, nous remarquons que l'évolution de la production s'est faite en deux phases. La première entre 1950 et 1953 et la seconde entre 1954 et 1960. Dans la première phase, on constate une évolution en dents de scie et dans la seconde une croissance assez nette et continue.

Plusieurs facteurs expliquent ces deux phases d'évolution. La baisse observée entre 1950 et 1953 s'explique par la crise coréenne¹³. En effet, cette crise a eu des répercussions sur les produits agricoles en générale et sur l'ananas en particulier. A cela, il faut ajouter les effets climatiques et les maladies telles que la cochenille farineuse et les nématodes¹⁴. Tous ces facteurs ont handicapé fortement la production de l'ananas durant cette période où la production passe de 9800 tonnes en 1950 à 5700 tonnes en 1951 et à 2800 tonnes en 1953.

Quant aux hausses de la production enregistrées à partir de 1954, elles sont imputables aux conditions naturelles et humaines qui ont été déterminantes durant cette période. Les effets climatiques

¹³ Du 25 juin 1950 au 27 juillet 1953 une guerre sévit en Corée en Asie méridionale. Elle oppose le sud et le nord du pays et s'inscrit dans le contexte de la guerre froide qui opposait le monde occidental avec à sa tête les Etats Unis d'Amérique (U.S.A) et le bloc oriental dirigé par l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (U.R.S.S). La guerre eu des effets négatifs sur l'économie mondiale avec la contraction du commerce mondial. Ainsi les exportations ivoiriennes connaissent un ralentissement.

¹⁴ La cochenille farineuse est véhiculée d'une plante à une autre par les fourmis qui se nourrissent du miellat qu'elles sécrètent. Les feuilles de la plante se fanent et prennent une teinte jaune orangée. La plante dépérit et meurt par la suite. Son agent pathogène est le *Dysmicoccus brevipes*.

Les Nématodes sont des vers microscopiques qui pénètrent et se multiplient dans les racines de l'ananas provoquant la dégradation des racines et le ralentissement de la croissance du plant d'ananas. Il très nocif pour le plant d'ananas et son agent pathogène est le *Pratylenchus brachyurus*.

néfastes sur la culture de l'ananas ont été moins sévères durant cette période. En outre, l'exode rural vers les centres économiques a aussi joué sur la disponibilité de la main d'œuvre. La crise coréenne aussi connaissait une accalmie. C'est fort de ces éléments que la production a maintenu une tendance évolutive jusqu'à l'indépendance en 1960, en passant de 4200 tonnes en 1954 à 8600 tonnes en 1956 et 1957 et à 12085 tonnes en 1960.

3. L'impact de la culture de l'ananas sur l'économie coloniale

La production agricole constitue depuis longtemps la première source de financement de la colonie ivoirienne grâce aux devises qu'elle rapportait à travers son exportation. Même si d'autres spéculations occupaient une place de choix, il n'en demeure pas moins que l'ananas rapportait aussi des devises et contribuait à sa manière au développement économique et industriel de la colonie ivoirienne.

3.1. Le développement économique et industriel

L'économie agricole englobe un ensemble de secteurs qui quel que soit les indicateurs retenus tiennent une place importante dans l'économie dans son ensemble. Ainsi l'ananas et bien d'autres cultures industrielles telles que la paire café- cacao ont permis d'augmenter les ressources de la colonie ivoirienne par l'exportation de leur production.

A cet effet, « en 1957 ; 1958 ; 1959 et 1960 les exportations d'ananas ont rapporté respectivement à la colonie de Côte d'Ivoire 16 ; 33 ; 44 et 77 millions de F.C.F.A » selon le Ministère de l'Agriculture (1978, p29 ; p.30). Ces devises ont été aux financements des investissements publics de l'époque. Ainsi la route d'Agboville à Zaranou d'environ cent vingt kilomètres fut construite. Cette route était indispensable, car elle permettait l'évacuation des productions de café, de cacao et d'ananas ainsi que bien d'autres produits vers la voie ferrée. Elle a facilité également les échanges entre les zones de production. Le nombre important d'unités de production a permis de doter la colonie en industries de transformation des fruits d'ananas telle que l'usine de la SALCI et la SAFCO. Il a permis à la colonie de se créer plusieurs zones d'ananas modernes pour son essor économique. A travers la culture de l'ananas, un réseau de pistes et de routes fut établi afin de faciliter l'écoulement des produits.

Dans cette logique, il faut évoquer la construction du chemin de fer à partir de 1904. Du fait qu'elle soit un outil économique, le chemin de fer va permettre le désenclavement des régions où elle passe. Même si, ce chemin de fer ne traverse pas forcément toutes les régions productrices d'ananas, il n'en demeure pas moins que la production

d'ananas était acheminée directement ou indirectement par rail. Car la production était des fois convoyées dans les centres urbains ou ruraux desservis par le chemin de fer afin d'être convoyée au port d'Abidjan.

Par ailleurs, les actions apportées à l'amélioration de la culture de l'ananas ont été d'une grande importance, dans la mesure où elles ont contribué à l'évolution de la culture de l'ananas dans la colonie. L'achat de matériels neufs, l'adoption de nouvelles méthodes de culture ont eu une incidence positive sur le volume de la production et des superficies.

Et la volonté de transformer les produits primaires en produits semi finis avant leur exportation a permis de créer des unités industrielles travaillant avec la matière première ananas. Même si l'industrialisation de la colonie n'était pas l'objectif premier du colon¹⁵, n'empêche que les quelques unités industrielles ont contribué au développement de la colonie.

3.2. Les impacts sur les zones de production

La culture de l'ananas a été bénéfique pour le développement de la colonie de Côte d'Ivoire eu égard à ses impacts à différents niveaux y compris sur les zones de production. Des unités industrielles ont été construites dans les zones de culture en vue de la transformation de l'ananas. Elles sont à considérer comme des leviers de créations d'emplois directs ou indirects dans plusieurs domaines d'activités.

Des personnes étaient employées pour travailler dans les plantations, d'autres étaient employées dans les unités industrielles réduisant ainsi en partie le chômage dans les zones de production de l'ananas. Aussi des activités commerciales se créent-elles autour des unités industrielles, notamment le petit commerce de restauration pour les travailleurs du secteur de l'ananas. Le rôle en tant que pourvoyeurs d'emplois est encore plus perceptible à ce niveau. Des maisons de commerce profitent de ce regain d'activités économiques pour s'installer dans ces zones. On peut citer trois grandes maisons de commerce présentes dans la colonie à savoir la Compagnie Française d'Afrique de l'Ouest (C.F.A.O), la Société Commerciale de l'Ouest Africain (S.C.O.A) et Compagnie Française de Côte d'Ivoire (C.F.C.I). La C.F.A.O et la S.C.O.A monopolisaient le commerce d'importation et

¹⁵ En effet, la politique coloniale était qu'il ne fallait pas développer la colonie au risque qu'elle ne concurrence la métropole. Et le schéma était que la colonie devrait servir de réservoir pour fournir des matières premières brutes à la métropole qui devrait s'occuper de leur transformation. D'où l'idée selon laquelle, l'industrialisation n'était l'objectif premier de la métropole malgré la création de quelques unités industrielles.

d'exportation. La création des unités industrielles dans les régions productrices de l'ananas contribuait ainsi au développement local et à l'essor du monde rural. Ainsi, on pourrait avancer que le secteur primaire avec l'exploitation de l'ananas et le secteur industriel sont complémentaires.

Par ailleurs, les régions productrices étaient devenues des zones d'attraction des populations avec la naissance de centres d'échange florissants surtout autour d'Abidjan et de Bonoua. La conséquence de cela était en quelque sorte le développement régional et la lutte contre les disparités régionales voulue par les autorités ivoiriennes à partir de 1960.

Ainsi, l'unité industrielle de Ono dans la région de Bonoua a fait de cette localité un pôle d'attraction économique pour toutes les agglomérations voisines. D'après P.Y. Konan (1995, p.32) : « C'est le cas des villes de Tiassalé, Abidjan, Abengourou, Bonoua qui sont devenues des pôles économiques incontournables dans les différents cercles »

En effet, la culture de l'ananas tout comme les autres cultures industrielles suscite l'activité économique, transformant ainsi les zones de production en de véritables pôles de développement. La prospérité de ces localités exerce une forte attraction sur les populations avoisinantes et même d'ailleurs. Par la même occasion, on assistait à l'implantation de certaines structures sociales comme les hôpitaux, les dispensaires, les écoles dans les localités productrices afin d'apporter aide et assistance à la population de plus en plus grandissante des zones de production. Pendant cette période, la Côte d'Ivoire comptait trois hôpitaux régionaux à savoir celui de Bouaké, celui de Treichville et du Plateau, tandis que les centres médicaux étaient au nombre de 28 selon E.L. Settie (1997, p.38). Ces infrastructures étaient installées pour la plupart du temps le long des voies de transport et de communication créées à la faveur du dynamisme de l'économie agricole essentiellement dominée par les cultures de rente dont l'ananas.

Les migrations de travail dans les zones de production ont favorisé l'augmentation de la population. La conséquence c'est aussi le besoin en infrastructures socioéducatives de base. Des écoles sont donc créées dans ces localités soit par l'autorité coloniale au vu des besoins et de l'urgence dans ce domaine, soit par les unités industrielles elles-mêmes. Ce fut le cas de l'école primaire de Ono, grande région agricole productrice d'ananas, créée en 1957 par la S.A.L.C.I. A cela il faut ajouter l'impact positif sur le taux de scolarisation de ces zones qui évolue.

On assiste ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations avec la réalisation de ces infrastructures socioéconomiques. Les emplois qui se créent, tout comme les centres de santé, les écoles et les infrastructures routières avec l'installation des unités industrielles et des maisons de commerce constituent autant d'éléments qui permettent de soutenir que les zones de production de l'ananas ont bénéficié de l'impact de l'exploitation de cette culture à différents niveaux.

Conclusion

La culture de l'ananas a bénéficié du soutien des autorités coloniales françaises entre 1935 et 1960 par des prêts aux paysans, par la création de conditions pour l'installation d'unités industrielles. Cela a permis un essor de son exploitation qui à terme a eu des effets positifs sur l'économie de la colonie.

Les zones de production autrefois limitées à la basse côte, se sont étendues à presque tout le sud-est du pays. Les superficies ont quant à elles augmenté. Les productions se sont accrues. Cela a induit un effet positif sur l'économie de la colonie. Les zones de production ont ainsi bénéficié de plusieurs infrastructures socioéconomiques telles que des écoles, des centres de santé et d'infrastructures routières. Les caisses de l'Etat ont aussi bénéficié de cette situation avec les devises générées par les exportations d'ananas.

En définitive, le développement économique et social de la Côte d'Ivoire après la seconde guerre mondiale jusqu'à l'indépendance a bénéficié aussi de l'apport de la culture de l'ananas. Quoique moins important que l'apport de certaines spéculations comme le café et le cacao, l'apport de l'ananas n'est pas à occulter. Par ailleurs, il est nécessaire de s'intéresser aux difficultés de cette culture et son exploitation.

Références bibliographiques

- ANOUMA René Pierre, 1977, « Les sociétés indigènes de prévoyance, la Caisse Centrale de Crédit Agricole Mutuel : organisation, fonctionnement et rôle en Côte d'Ivoire jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale », in *Annales de l'Université d'Abidjan*, série I, Histoire, Tome V.
- ANOUMA René Pierre, 2018, *Côte d'Ivoire Naissance et Devenir d'une nation*, Yamoussoukro, Editions F.H.B.
- DIAN Boni, 1985, *L'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière*, Abidjan, NEA.

- KONAN Yao Pascal, 1995, *Le commerce colonial en Côte d'Ivoire 1945-1960*, Université d'Abidjan.
- LOUCOU Jean Noel, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*, Abidjan, Editions du CERAP.
- Ministère de l'agriculture, 1960, *Rapport annuel 1959*, Abidjan, Service de l'Agriculture.
- Ministère de l'Agriculture, 1978, *Statistiques agricoles*, Direction des statistiques rurales et des enquêtes agricoles.
- Petit Larousse, 1999, Paris, Cedex.
- PHILIPPE Jean, 1960, *La culture de l'ananas en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Cameroun sous l'administration française*, Bruxelles.
- SETTIE Louis Edouard, 1997, *L'Etat et le processus de développement de la Côte d'Ivoire, Histoire de l'émergence d'une nation*, Abidjan, IPNETP.
- SURET Jean Canal, 1961, *L'Afrique Noire : l'ère coloniale : 1900-1962*, Paris, éditions Sociales.
- TOKPA Lépé Jacques, 2010, *Mise en valeur et Main d'œuvre africaine en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Université de Cocody.
- TOURTE René, 2011, *De l'empire colonial à l'Afrique indépendante*, Montpellier, CIRAD, volume VI.